

La votation du 8 février prochain au sujet des bilatérales

Par le présent communiqué, nous vous informons que le comité des Jeunes UDC a décidé de son mot d'ordre pour la votation du 8 février prochain au sujet des bilatérales.

Nous sommes bien entendu **contre** ce paquet mal ficelé que le Parlement nous soumet et c'est pourquoi nous avons soutenu le référendum lancé par les Jeunes UDC-CH, première force signataire.

C'est avec détermination et conviction que nous allons expliquer au peuple suisse qu'à cause de la gauche et du centre droit il se voit dans l'obligation de donner une seule réponse à 2 questions fondamentalement différentes qui sont, pour rappel, la poursuite de l'actuelle libre circulation avec les 25 anciens pays membres de l'UE et l'extension à la Roumanie et la Bulgarie

Avec cette extension :

- Nous craignons pour notre sécurité à cause d'une immigration incontrôlée et d'une violence accrue ;
- Nous craignons une perte de nos emplois en raison de l'afflux en masse des personnes de l'Est. Rappelons que l'Allemagne, pays limitrophe subit déjà ces événements ;
- Nous craignons une baisse de nos salaires à cause du dumping salarial ;
- Il ne faut pas céder au chantage de l'UE ; le Conseil Fédéral nous ayant dit lors de l'extension aux 10 nouveaux pays (votation 2005) « Le Peuple suisse pourra se prononcer sur chaque nouvelle extension de l'UE ». Prenons nos responsabilités et disons **NON** !

Pour toutes ces raisons, le comité des Jeunes UDC, vous invite donc à rejeter cet objet dans les urnes le 8 février prochain.